



PROGRAMME SAISON 2025/ 2026

Inscription et Reprise

GYMNASTIQUE : Lundi 08 septembre 2025
PISCINE : Mercredi 03 septembre 2025

	JOUR	HEURE	SALLE	ANIMATION
A partir du 08 septembre 2025	LUNDI matin Mal de dos	09H00/10H00	Dojo du Petit Marché	Valéry TETARD
	Gym. Douce	10H00/11H00	Dojo du Petit Marché	Valéry TETARD
	Dynamique	10H30/11H30	Dojo du Polygone	Sandrine COLET
	LUNDI soirée Gym. Douce	19H/20H00	Gymnase St-Exupéry	Sandrine COLET
	MARDI matin Gymnastique	08H45/09H45	Dojo du Polygone	Marine LE DANNOIS
	Gymnastique	09H45/10H45	Dojo du Polygone	Marine LE DANNOIS
	MARDI soirée Dynamique	18H00/19H15	Gymnase St-Exupéry	Véronique ANGIBAUD
	Dynamique	19H15/20H30	Gymnase St-Exupéry	Véronique ANGIBAUD
A PARTIR du 03 septembre	MERCREDI soirée Natation	21H00/22H00	Stade Nautique (35 participants maximum)	Corentin
A partir du 08 septembre 2025	JEUDI matin Initiation auto-défense	09h00/10H00	Dojo du Polygone	Louis BERNARD
	Gym. Douce	09H00/10H00	Dojo du Petit Marché	Valéry TETARD
	Gym. Douce	10H00/11H00	Dojo du Petit Marché	Valéry TETARD
	JEUDI après-midi Gymnastique	16h30/17h15	Dojo du Petit Marché	Véronique ANGIBAUD
	JEUDI soirée Dynamique	19H00/20H15	Gymnase St-Exupéry	Sandrine COLET
	VENDREDI matin Gymnastique	09H30/10H30	Dojo du Polygone	Véronique ANGIBAUD
	Gym douce	10H30/11H30	Dojo du Polygone	Véronique ANGIBAUD
	VENDREDI après-midi Gymnastique	14H00/15H00	Dojo du Petit Marché	Marine LE DANNOIS
VENDREDI soirée Gymnastique	18H00/19H00	Gymnase St-Exupéry	Sandrine COLET	

AUCUN COURS DE GYMNASTIQUE EN SALLE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

ATTENTION ! LIMITATION D'ADHERENTS POUR LES ACTIVITES PISCINE (MAXI 35 PERSONNES PAR BAIN)

LICENCE ou justificatif d'inscription exigible à chaque cours
 PAR MESURE D'HYGIENE, tapis de sol obligatoire !



ADRESSES DES GYMNASES : *Dojo du Petit Marché* : angle rue Gambetta/ Bld Diéras ; *Dojo du Polygone* : stade du Polygone, à côté du tennis couvert ;
Gymnase Ecole Elémentaire St-Exupéry : rue St-Exupéry

INSCRIPTIONS : auprès des animateurs, aux heures et lieux des cours

Documents à joindre : FICHE D'INSCRIPTION + CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE ou copie de moins de 3ans
 + COTISATION 83 €/ANNEE à laquelle se rajoute la COTISATION LICENCE 27€/ANNEE pour la fédération soit un total de 110€
 Chèque à l'ordre de : AREP-GV ou Inscription sur le site Internet AREPGV avec règlement sur HELLOASSO
 Coupons-Sport ANCV acceptés

AUCUN REMBOURSEMENT EN COURS D'ANNEE QUEL QUE SOIT LE MOTIF